



Reporting label Relance - 30 juin 2024

Informations générales	
Nom de la société de gestion	Connect Pro
Nom de l'organisme de placement collectif (OPC)	SUD REBOND
Codes ISIN (pour toutes les parts commercialisées)	Part A : FR0014002FY9 Part B : FR0014002G02
Code LEI (si disponible)	969500OD1Y95P8BMFK37
Pays de domiciliation de l'OPC	France
Classe d'actifs (actions, private equity, fonds de fonds...)	Private Equity
Type de véhicule juridique	FPCI

Politique d'investissement et dynamique de collecte	
Encours (actif net) au 30 juin 2024 ou, si POPC est en cours de levée, capitaux collectés à date	17,088 millions d'euros
Calendrier de collecte (si l'OPC est en cours de levée)	
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	15,95 millions d'euros
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 (année 2022)	6,05 millions d'euros, 362 % de l'actif net de l'OPC au 31/12/2021
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 (année 2023)	0,11 millions d'euros, 6,70% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2022
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 (année 2024)	0,10 millions d'euros, 0,93% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2023
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	86%
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	86%
Régime d'investissement (1 ou 2)	Régime 2

Contribution au dynamisme de l'économie et des territoires	
Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	10
Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	10
Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	0
Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises	
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	1
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 (année 2022)	-
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 (année 2023)	4
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2024 et le 30/06/2024 (année 2024)	5
Nom des entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse	VEGETALEMENT PROVENCE FRENCH AVIATION ACADEMY ENIT NOO HERMES PLAGE TERRACO FLYING EYE MYCONNECT ISCAE CPC
% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation du capital ou d'introduction en bourse depuis le 31/12/2020	86%
Dimension territoriale	
Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège social est en France	391
Nombre de personnes employées par région dans les entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'OPC	391
Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par région	14 642 104

Critères ESG	
Nom du/des label(s) ESG attribué(s) au fonds par ailleurs : ISR, Greenfin, Finansol, CHES, LuxFLAG, FNG-Siegel, Towards Sustainability, Umweltzeichen ou Nordic Swan Ecolabel, autres (préciser le nom).	Aucun
Taux d'analyse extra-financière du portefeuille (le cas échéant par classe d'actif)	100%
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance	Les indicateurs ESG suivis dans le cadre du label relance sont les suivants : 1) Empreinte carbone : bilan carbone Scopes 1 & 2 par million d'euro de chiffre d'affaire (CO2e/M€) 2) Création d'emploi : création nette d'emploi (embauches - départs) 3) Parité homme / femme : % de femmes 1) dans l'effectif total, 2) parmi les cadres, et 3) au sein du premier organe de gouvernance opérationnelle (comité de direction - si applicable), 4) Partage de la plus-value : 5) Bonnes pratiques de gouvernance : mise en place d'organes de gouvernance correspondant aux bonnes pratiques de gestion et d'un code éthique ou de bonne conduite des affaires
Résultats ESG du portefeuille (dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)	Résultats au 31/12/2023: 1) Empreinte carbone : à date, les entreprises en portefeuille n'ont pas encore réalisé de bilan carbone. (Les investissements ont été réalisés majoritairement dans les 12 derniers mois) 2) Création d'emploi : 8 nouvelles embauches nettes en ETP sur 2023 (effectif total de 175 ETP à fin 2023 sur l'ensemble du portefeuille) 3) Parité hommes / femmes : - en moyenne 58 % de femmes dans l'effectif total - en moyenne 39 % de femmes cadres - en moyenne 36 % de femmes au comité de direction (sur le périmètre des sociétés ayant un comité de direction) 4) Partage de la plus-value : - 40 % des sociétés en portefeuille ont mis en place au moins mécanisme de partage de la création de valeur ouvert à l'ensemble des salariés (accord ou dispositif d'intéressement) 5) Bonnes pratiques de gouvernance : - 80 % des sociétés en portefeuille ont un comité de direction - 60 % des sociétés en portefeuille ont un code d'éthique formalisé
Précédente note ESG du portefeuille (le cas échéant communiquée lors du reporting Relance du 31/12/2023) ou précédents résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul	Se référer au résultat ci-dessus au 31/12/2023
Résultats ESG de l'indice / univers d'investissement (pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)	Pas d'engagement à surperformer un indice ou un univers d'investissement
Actions engagées depuis le 31/12/2023, pour promouvoir les critères ESG du label Relance auprès des entreprises du portefeuille (obligations V a) de la Charte du label Relance)	A chaque investissement, les engagements se traduisent par : - La mise en place d'une procédure formalisée de sensibilisation des dirigeants de nos participations aux critères ESG ; - Une clause d'engagement ESG des dirigeants systématique dans les pactes d'actionnaires ; - Une enquête annuelle ESG réalisée auprès des entreprises en portefeuille Lors du suivi des participations, la société de gestion encourage : - la mise en place de mécanismes de partage de la création de valeur au-delà des obligations réglementaires - la promotion de la place des femmes au sein des conseils d'administration, comités de direction, et/ou conseil de surveillance - la mise en place d'initiatives visant à réduire son empreinte carbone et notamment la formalisation d'une politique environnementale incluant des objectifs de réduction de l'empreinte carbone

Eventuels commentaires :